Décembre 2015 - n° 65

Conservatoire d'espaces naturels Limousin

LA LETTRE DE LIAISON

Edito

Le temps de cette lettre de liaison n°65, Annie-Claude Raynaud, notre présidente, m'a confié les manettes de l'édito, c'est un honneur pour moi.

En cette année 2015 où les financements publics et autres subventions sont à la baisse pour les associations mais aussi pour les collectivités territoriales, le CEN Limousin a pris son destin en mains en créant le Club des Mécènes et en lançant plusieurs souscriptions, dont une sur plateforme participative. L'engouement témoigné par le public, pour ces appels à financer des acquisitions foncières précieuses pour la préservation de la biodiversité régionale, est encourageant.

Ces actions ne prétendent pas remplacer les indispensables fonds publics dispensés par nos partenaires institutionnels que nous remercions au passage. Elles sont un complément non négligeable qui permet en outre aux adhérents de participer activement à nos actions de préservation.

La dernière en date, la souscription pour l'acquisition du Désert de Chèvrecujols, symbolise l'implication récente mais grandissante du CEN Limousin dans le Sud de la Corrèze. Grâce aux compétences scientifiques de son équipe salariée en charge des missions sur ce secteur, le Conservatoire avance sur le Pays de Brive et le Causse Corrézien.

Autre implication forte du CEN Limousin, l'acquisition de forêts sur pentes dans les gorges de la Dordogne, grand réservoir de biodiversité.

Le CEN Limousin fédérateur d'énergies pourrait-on dire car ses actions impliquent sur le terrain, à chaque fois, d'autres associations telles la SEPOL, le GMHL, les fédérations de chasseurs, mais aussi nos bénévoles. Nouvelles stratégies et nouveaux territoires, nous voilà bien partis.

En avant toute pour la reconquête et la préservation de la biodiversité en Limousin !

Cathy Picard

Secrétaire adjointe du CEN Limousin.

Sommaire

P 1 : Actualités - Bilan foncier
P 2 : Actualités - Pâturage dans les Gorges de la Grande Creuse
P 3 : Actualités - Le désert de Chèvrecujols
P 4 : Un réseau d'observateurs des Odonates en Limousin !
P 5 : Nouvelles des sites - Les Rédoudaudas
P 6 : Nouvelles des sites - Les Rochers de Clamouzat
P 7 : Dossier - Bilan MAE
P 8 : Brèves

Actualités

Bilan foncier

Le 25 septembre dernier, le CEN Limousin a acquis près de 140 ha d'espaces naturels à très fort enjeu de conservation correspondant à nos programmes d'actions 2014 et 2015.

Lande humide des Chaux (Clergoux et Saint-Pardoux-la-Croisille, 19)

Près de la moitié de ces surfaces (64 hectares précisément), sont des forêts sur pente, plus particulièrement situées en Corrèze dans les gorges de la Maronne. A Saint-Geniez-ô-Merle et à Saint-Cirgue-la-Loutre, ce sont 60 hectares (dont 40 d'un seul tenant) se situant à proximité de nos propriétés des Tours de Merle que le CEN préserve désormais. Il s'agit sans nul doute de **la plus importante acquisition de milieux forestiers** réalisée par le CEN depuis son existence.

Landes, tourbières et zones humides sur le Plateau de Millevaches : ces milieux emblématiques de la région représentent un peu plus de 61 hectares acquis cette année. Il s'agit de maîtrises foncières essentiellement situées sur la tourbière du Longeyroux (20 ha), sur la tourbière et la lande du Recours (16,5 ha), sur le Pont la Pierre (12 ha à Saint-Merd-les-Oussines) et la tourbière du Tronchet (10 ha à Viam).

Les autres acquisitions concernent les sites suivants :
Prairies humides de Vignols (19) : 3,35 ha
Zone humide de Clergoux et Saint-Pardoux-la-Croisille (19) : près de 3 ha
Marais du Brezou à Chanteix (19) : 37 ares
Coteaux calcaires à Noailles (19) : environ 7,5 ha
Ces opérations de maîtrise foncière sont très importantes pour l'avenir de certains de nos espaces naturels. Elles ont représenté près de 230 000 € et ont été financées par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil régional du Limousin.

Les landes des Gorges de la Grande Creuse entretenues par un troupeau itinérant

Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin anime le site Natura 2000 des Gorges de la Grande Creuse (un des 36 en Limousin) depuis 2003. Aujourd'hui, les pentes de la vallée sont largement dominées par la forêt, excepté dans les parties les plus escarpées et les plus rocheuses où la faible épaisseur du sol ralentit la dynamique naturelle de boisement et a permis le maintien de milieux ouverts, comme les landes à bruyères. Beaucoup d'entre elles ont d'ailleurs bénéficié de travaux de restauration financés dans le cadre de Contrats Natura 2000 et de mesures d'entretien mécanique, faute de solution d'entretien par pâturage.

Pourtant, comme les cartes postales anciennes le montrent, la vallée offrait des paysages bien différents jusqu'à la première moitié du XXème siècle. Les arbres étaient pratiquement absents et de larges points de vue s'ouvraient sur les vastes landes à bruyères recouvrant les pentes dont l'entretien était assuré par la quinzaine de brebis possédée par la plupart des familles, comme le relatent les anciens.

Ces pratiques n'ont plus cours aujourd'hui et les rares moutons encore présents sur le secteur pâturent les prairies plus riches situées sur les plateaux. Seule l'une des landes restaurées par le CEN, par ailleurs clôturée, a accueilli une dizaine de bêtes pendant deux étés. Mais, à la suite de la cessation d'activité de l'agriculteur, il n'a pas été possible de trouver de troupeau de remplacement depuis plusieurs années, même pour cette surface clôturée, facilement accessible et de taille conséquente. Comment espérer mieux pour les autres landes de taille réduite, non aménagées et parfois situées en bordure de route ?

Contre toute attente, la situation a radicalement changé dans le courant de l'année 2015. Dans le cadre de l'émergence de sa politique Espaces Naturels Sensibles, le Conseil Départemental de la Creuse a retenu la vallée de la Creuse, d'Ajain à Crozant, comme site d'intervention potentiel. Compte-tenu de leur intérêt paysager et des actions déjà menées par le CEN sur ces milieux, les landes à bruyères sont rapidement apparues comme devant faire l'objet des premières interventions. L'entretien des sites précédemment restaurés est logiquement apparu comme une priorité et la solution proposée a été d'essayer de mettre en place un pâturage itinérant, malgré toutes les difficultés prévisibles.

Sous l'impulsion du Conseil Départemental, un comité de pilotage associant les communes d'Anzème, de Champsanglard, du Bourg d'Hem, la Chambre d'Agriculture de la Creuse, la Coopérative des Éleveurs de la Marche (CELMAR), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Creuse, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays Creusois, Electricité de France et le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin a vu le jour.

Le préalable indispensable à la mise en place de ce pâturage itinérant était de pouvoir disposer de moutons et grâce à la motivation d'un éleveur de Clugnat, Nicolas MELIN, un projet multipartenarial exemplaire s'est mis en place. Le Conservatoire a mis à disposition les terrains à fort enjeu de conservation sur lesquels il possède une maîtrise foncière. Les communes et E.D.F. ont également confié des parcelles à plus forte valeur fourragère, nécessaires pour constituer des parcs de nuit. Grâce à des financements du Conseil Départemental de la Creuse, la CELMAR a assuré l'embauche d'un berger et le dé-

placement des bêtes. La Communauté de Communes de Bourganeuf – Royère-de-Vassivière a également contribué au bon déroulement de cette action en prêtant la caravane ayant servi d'abri à notre précieux berger, Michael NORDBERG.

Ainsi, du 7 au 29 octobre, 75 brebis limousines ont assuré l'entretien de la Lande du Pont du Diable (Champsanglard) et de la Lande des Chézelles (Le Bourg d'Hem), soit près de 7 ha de landes à bruyères. A cette surface s'ajoutent celles de petites clairières couvertes de landes présentes ponctuellement en sous-bois. Malgré son caractère tardif, le passage des brebis a été extrêmement positif. Si la consommation de la Callune ou de la Bruyère cendrée n'a pas été flagrante, celle des jeunes ligneux et du Genêt à balais, très problématique par endroits, a été importante.

Cette opération a recueilli un gros succès localement. Notre berger, à sa grande joie, a été harcelé de questions, couvert de remerciements et les élus espèrent voir revenir rapidement les brebis dans la vallée. Cette année a servi de test mais, à l'avenir, le pâturage pourrait être mené sur deux périodes, en avril-mai à la pousse de l'herbe et pour avoir un impact sur la Fougère aigle puis, à l'entrée de l'automne, pour poursuivre la maîtrise des ligneux. Par ailleurs, maintenant qu'une solution d'entretien à long terme pourrait avoir été trouvée, le Conservatoire poursuit sa maîtrise foncière dans le secteur de façon à rendre le déplacement des bêtes économiquement plus rentable, voire à atteindre une surface minimale nécessaire pour conforter l'installation d'un éleveur. Un bail emphytéotique a été proposé à la commune de La Celle-Dunoise en vue de maîtriser prochainement les Landes du Petit et du Grand Marseuil. Ces nouvelles surfaces couvrent plus de 12 ha.

Souscription : le Désert de Chèvrecujols

Jusqu'à présent, le financement de nos acquisitions s'effectuait d'une part par des subventions publiques, d'autre part, par l'intermédiaire du Club des mécènes que nous avons mis en place en 2014.

Pour la première fois de son existence, le Conservatoire a déposé un projet d'acquisition sur une plateforme de financement participatif en septembre 2015. Le but était d'acquérir le magnifique désert de Chèvrecujols, situé sur la commune de Brive-la-Gaillarde (19).

D'une superficie de près de 9 hectares, cet espace est une merveille écologique et paysagère qui recèle de très nombreuses richesses. Dalles de grès exposées plein sud abritant de nombreuses et rares espèces végétales, unique station connue du Criquet des garrigues, prairies naturelles humides non amendées et labourées depuis plusieurs décennies…

Signifiant littéralement « la grotte aux chèvres », Chèvrecujols n'a pas qu'un intérêt écologique remarquable, il est également très important pour comprendre notre histoire. Les nombreux abris-sous-roche de la vallée du ruisseau de Planchetorte ont été utilisés dès la préhistoire, à un moment où la présence humaine était déjà importante sur la vallée de la Vézère toute proche. Dans le vallon sous le désert de Chèvrecujols se trouvent plusieurs cavités désormais propriété du Conservatoire.

Pour acquérir ce joyau, il nous fallait recueillir 8 600 € en 60 jours dont 4 300 € via la plateforme ULULE. Grâce, il faut bien le dire, à la mobilisation de la presse régionale (France Bleu, Le Populaire et La Montagne et France 3 Limousin Poitou-Charentes) et nationale (JT de France 3), nous avons largement dépassé nos objectifs puisqu'au 12 novembre 2015, nous avons recueilli 5 245 € (122 contributeurs) sur la plateforme et 4 875 € (62 donateurs) par chèque. Au final, le Conservatoire dispose d'une aide de 10 120 € (184 donateurs) pour permettre cette acquisition qui devrait intervenir en tout début d'année 2016.

Que chaque contributeur soit chaleureusement remercié.

Un réseau d'observateurs des Odonates est en marche en Limousin !

Le CEN Limousin anime depuis 2012 le Plan Régional d'actions en faveur des Odonates menacés du Limousin.
En réponse à plusieurs actions listées dans ce programme, des formations à destination des acteurs de terrain et du grand public sont réalisées depuis plusieurs années.
C'est dans ce cadre-là qu'a été proposée une session « Odonates » de 2 jours en juin 2015, co-organisée par le CEN Limousin et la DREAL Limousin.
Le public ciblé était les animateurs de sites Natura 2000 de la région mais également un public élargi aux techniciens des Directions Départementales des Territoires et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin. 13 personnes ont ainsi bénéficié de ce stage.
L'objectif de la formation était d'initier les participants à l'identification des Odonates (imagos et exuvies), aux techniques d'inventaires, d'échantillonnages et de suivis ainsi que de fournir à chacun des bases sur la gestion et la conservation des Libellules en Limousin.

Les formateurs et stagiaires ont été accueillis par l'équipe de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang des Landes à la Maison de la réserve.

L'emploi du temps des 2 journées était le suivant :

Matinée 1 : en salle, à la maison de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang des Landes, avec présentation de la biologie des Odonates, leur cycle de vie, comment les observer (précautions à prendre et kit du parfait odonatologue), les habitats et quelques principes de conservation.

Matinée 2 :.en extérieur, sortie sur le site Natura 2000 Gorges de la Tardes et Vallée du Cher en compagnie de l'animateur Natura 2000 du site.

Après-midi 1 : en extérieur, sortie autour de l'Etang des Landes. Premiers pas dans l'identification des demoiselles et libellules du site (recherche d'exuvies et d'imagos) à partir des documents simplifiés fournis et des guides de terrain.

Après-midi 2 : en salle, détermination des exuvies récoltées durant les 2 jours à l'aide de clés dichotomiques fournies.

Si vous êtes intéressés par des journées de formation, n'hésitez pas à nous en faire part, des sessions peuvent être organisées selon la demande durant l'année 2016.
De plus, une formation d'initiation à la reconnaissance des Odonates et des Amphibiens est d'ores et déjà programmée pour juin 2016 avec la SULIM (Station Universitaire du Limousin) à la Station Universitaire de Meymac (19).

Nous avons besoin d'observateurs ! Contactez-nous ! http://www.conservatoirelimousin.com/contact.html
Plus d'informations sur le Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates du Limousin :
http://www.conservatoirelimousin.com/pra-odonates.html

Nouvelles des sites

Les Rédoudaudas (Beaumont-du-Lac, 87)

Le site des Rédoudaudas tire son curieux nom du mot occitan «*redondada*» signifiant arrondi. Dans ce fond d'alvéole rond et plat d'une quinzaine d'hectares, le ruisseau du Vallachou s'écoule en de multiples méandres. Situé sur la commune de Beaumont-du-Lac en Haute-Vienne, le CEN Limousin et le Pays Monts et Barrages se sont intéressés à ce site dans le cadre de l'élaboration du programme Sources en action et des premières actions sur le bassin versant du ruisseau de Lauzat : MAET du PNR de Millevaches en Limousin et de la Chambre d'agriculture 87, actions de gestion des ripisylves et de restauration de la continuité écologique du PETR du Pays Monts et Barrages.

Ce site est occupé par une mosaïque de milieux humides qui bénéficient des apports en eau précipités sur les versants de l'alvéole mais aussi des nappes souterraines accompagnant les ruisseaux de Pert, des Ternes et de Neuvialle qui confluent avec le Vallachou pour former le ruisseau de Lauzat.

Historiquement, ce site était un parcours pâturé par les troupeaux du Village de Pert situé sur un replat légèrement surélevé. Le bétail y pâturait la journée et rejoignait les étables le soir (M. Bonnet doyen du village). Il s'agissait de biens sectionnaux du Village de Pert devenus aujourd'hui biens communaux de Beaumont-du-Lac. Le site fut délaissé par l'agriculture aux alentours de 1970. Depuis, il a évolué en se boisant. L'aulnaie-frênaie d'intérêt communautaire s'est étendue, les bourdaines se sont développées en de denses fourrés, les pins sylvestres, quelques chênes et quelques bouleaux s'y sont bien implantés.

Le CEN Limousin est devenu locataire du site en 2011. Depuis, des travaux de restauration ont été effectués dans le cadre du programme Sources en action avec des financements de l'Europe de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de la région Limousin. Ces travaux de bûcheronnage ont permis l'ouverture de clairières et de chemins tout en conservant des bosquets d'arbres et d'arbustes. Des mares ont été restaurées dans des anciens méandres du Vallachou. Des abreuvoirs et des passerelles furent mis en place pour garantir les accès et l'abreuvement du bétail. Des clôtures fixes protègent les berges des ruisseaux et délimitent les parcs de pâturage. Cette année 2015 fut marquée par le

retour des vaches limousines sur le site. Il s'agit des troupeaux de Vincent Gerbaud, jeune agriculteur de la commune voisine de Nedde.

Découvrez ce site et d'autres actions sur les milieux aquatiques du bassin versant du ruisseau de Lauzat lors des JMZH 2016 : RDV le 6 février à 10 h sur le parking du Bourg de Nedde

[1] *Un alvéole est un relief issu de l'érosion des roches granitiques. Les processus érosifs érodent plus facilement les roches tendres qui s'abaissent et se creusent tandis que les roches dures restent plus élevées. Ainsi, il se forme des versants appelés cloisons, un fond propice à l'installation de zones humides et des zones d'altitude intermédiaires appelés replats.*

Nouvelles des sites

Le site classé des Rochers de Clamouzat (Faux-la-Montagne, 23)

Le gros bloc de granite en contrebas du Puy Marsaly (en face des grandes dalles de Clamouzat).

Le CEN Limousin intervient sur le site classé des Rochers de Clamouzat dans le cadre de Sources en actions (contrat territorial Vienne amont), un programme pluriannuel d'actions en faveur de la gestion des milieux aquatiques et des zones humides sur le haut bassin de la Vienne et de ses affluents. Ce programme nous permet d'acquérir des parcelles, et de réaliser des travaux de restauration ou d'entretien de zones humides principalement.

Depuis quelques années, nous menons sur Clamouzat des opérations de réouverture du paysage sur des landes à bruyères dégradées par des décennies d'abandon. La restauration de nos parcelles a été grandement facilitée par l'arrivée de Marie-Claire et Florent CHASTEL, un couple d'éleveurs de brebis, de chèvres et de vaches. Le gardiennage qu'ils pratiquent permet de déplacer leur troupeau sur toutes nos parcelles même si celles-ci sont isolées ou de petite taille.

Même si nous n'avons pas de maîtrise sur la partie centrale du site, où sont présentes les fameuses grandes dalles de granite en « dos de baleine », nous sommes tout de même propriétaires de très beaux chaos rocheux de taille impressionnante. Ainsi, en janvier de cette année, en collaboration avec l'inspecteur des sites de la DREAL Limousin (Ministère de l'Environnement en région), notre équipe technique a bûcheronné environ 2 ha plus ou moins denses de bouleaux, bourdaines et pins sylvestres sur des parcelles acquises en septembre 2014. Les bois ont été laissés entiers sur place avant d'être repris par une entreprise forestière qui les a broyés en plaquettes. Ces travaux ont permis de mettre en valeur un très gros bloc de granite mais surtout de reconquérir des milieux agropastoraux à fort intérêt écologique et paysager.

Aujourd'hui propriétaire de 26 ha, le CEN Limousin a un projet de travaux similaires en partenariat avec les éleveurs du site et de continuer la maîtrise foncière.

A peine bucheronnée, la parcelle sert déjà de passage pour le troupeau de Florent et Marie-Claire CHASTEL. A la prochaine saison de végétation, les plantes typiques des landes et des pelouses devraient ré- apparaitre.

Les Mesures Agro-environnementales et Climatiques : bilan de la campagne 2015 menée par le CEN Limousin.

Une nouvelle politique de développement rural est lancée depuis 2015 avec la mise en place d'un ensemble de **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** (MAEC) au titre du second pilier de la PAC.

Dans ce cadre-là, chaque région a identifié et justifié les enjeux environnementaux de son territoire dans son Plan de Développement Rural (PDR) et en particulier les zones dans lesquelles pourront être ouvertes les MAEC au regard de ces enjeux. C'est ainsi que **tous les sites Natura 2000 limousins peuvent bénéficier de MAEC « biodiversité »,** c'est-à-dire des mesures visant à préserver des espaces et espèces à fort enjeu de conservation.

Ces MAEC s'inscrivent dans un **Projet Agro-Environnemental Climatique,** territorialisé, qui a fait l'objet d'un appel à projets en 2014 par la Région Limousin. Les structures ayant répondu et ayant été retenues pour leur projet sont les trois chambres d'agriculture départementales et les deux parcs naturels régionaux du Limousin.

Les opérateurs ont confié au CEN Limousin la mission de rencontrer et proposer ces MAEC aux exploitants agricoles sur les **12 sites Natura 2000** qu'il anime sur la région.

Le bilan de la campagne MAEC 2015 fait état de **65 diagnostics** réalisés par le CEN, correspondant chacun à une exploitation agricole, soit **65 exploitants agricoles** rencontrés.

2346 hectares / 1953 éléments ponctuels / 29 kilomètres ont fait l'objet d'un diagnostique pour être engagés dans une mesure agro-environnementale par l'exploitant.

Chacune des mesures est dotée d'un cahier des charges que l'exploitant s'engage à respecter pour **une durée de 5 ans.** Ces cahiers des charges renferment à la fois des obligations et des recommandations qui tiennent compte des besoins de l'agriculteur et des problématiques environnementales du territoire.

Les mesures qui ont eu le plus de succès cette année visent l'entretien par pâturage et/ou mécanique des milieux sensibles comme les tourbières, les landes sèches et les prairies humides, ainsi que le maintien et l'entretien des éléments arborés comme les haies, les ripisylves et les arbres isolés.

Bilan de la campagne MAEC 2015 sur les sites Natura 2000 animés par le CEN Limousin

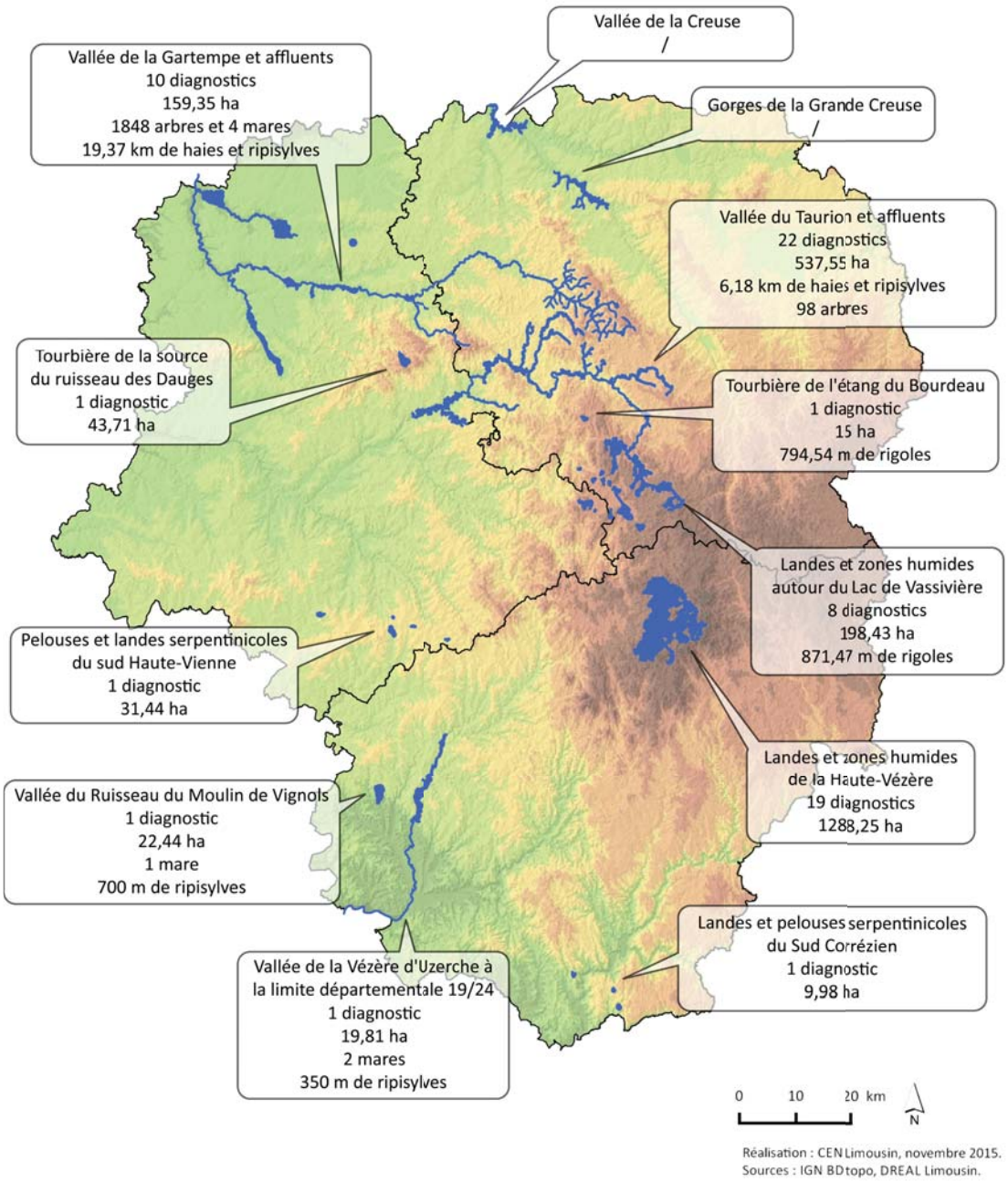

Pour en savoir plus :

http://agriculture.gouv.fr/maec-les-nouvelles-mesures-agro-environnementales-et-climatiques-de-la-pac-2015

Si vous êtes exploitant agricole et intéressé par des MAEC, contacter le CEN Limousin : 05 55 03 29 07 ou info@conservatoirelimousin.com

Brèves

Un nouveau tracteur

Le CEN a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur afin de remplacer l'ancien qui était vieillissant. Il s'agit d'un tracteur de marque Valtra tout comme le précédent, d'une puissance de 135ch, équipé d'un poste de conduite inversé. Ce choix est aussi venu du fait que nous ne pouvons plus faire de feu sur les chantiers et que nous allons acquérir également une déchiqueteuse de branches.

Ménigoute

Du 27 octobre au 1er novembre 2015, le CEN Limousin a participé au Festival international du film ornithologique (FIFO) de Ménigoute en tenant un stand commun aux 3 conservatoires de notre future « très très grande » région.

A l'invitation du CREN Poitou-Charentes, que nous remercions une nouvelle fois, nous avons pu expliquer aux nombreuses personnes présentes le rôle et les missions des Conservatoires et démontrer notre capacité à anticiper les changements institutionnels à venir, en présentant notamment une plaquette de 4 pages commune aux 3 CEN.

Départ de Guy à la retraite

Après de longues années passées à la Banque Tarneaud, Guy LABIDOIRE avait rejoint l'équipe salariée du CEN Limousin en 2002. Passer d'une banque à un Conservatoire d'espaces naturels est un parcours professionnel peu commun. Mais lorsque l'on a les connaissances naturalistes, notamment ornithologiques, de Guy ainsi que son copieux investissement dans les associations régionales de protection de l'environnement, c'est un itinéraire d'une grande logique qui a beaucoup apporté à l'action de notre association.

Guy a travaillé de 2002 à 2007 sur la 2ème phase du Plan Loire Grandeur Nature sur les vallées de la Brâme et de la Glayeule. Depuis 2008, son travail de préservation des milieux naturels, notamment des zones humides, s'est inscrit dans le cadre du contrat de rivière du bassin de la Vienne moyenne.

Comme Guy nous l'a heureusement rappelé à plusieurs reprises, cette retraite n'est pas un départ puisqu'il continuera à s'investir bénévolement dans l'action du CEN ainsi que dans celle d'autres associations naturalistes et de la fédération Limousin Nature Environnement.

Chantier de bénévoles : Désert de Chèvrecujols

Le dimanche 6 décembre 2015, une vingtaine de bénévoles se sont retrouvés sur le site de Chèvrecujols pour réaliser les premiers travaux de restauration. Un groupe s'est attelé à l'extraction d'une vieille clôture pour permettre la pose d'une nouvelle. Un ancien lavoir a été débroussaillé et curé afin de le remettre en eau et les déchets accumulés dans l'abri rocheux ont été évacués.

Ce chantier de bénévoles a permis par ces multiples actions de préparer l'arrivée de l'équipe technique début 2017 pour la réalisation de travaux lourds afin de permettre la remise en pâturage d'une partie du site.

L'équipe du Conservatoire remercie l'ensemble des bénévoles pour leur investissement et leur bonne humeur lors de cette journée.

Directeur de la Publication : Pierre SELIQUER

Rédaction : Lucie Blondel, Joël Boeufgras, Mathieu Bonhomme, Joël Bordas, Aurélie Foucout, Yvan Grugier, Nicolas Lhéritier, Cathy Picard, Pierre Seliquer

Conception graphique et réalisation : Sandrine Fouetillou

Crédit photos : CEN Limousin, DREAL Limousin, ONF

Décembre 2015 - Conservatoire d'espaces naturels du Limousin 6 ruelle du Theil - 87510 SAINT-GENCE

Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30

mail : info@conservatoirelimousin.com
site : www.conservatoirelimousin.com

ISSN 1285 2430 - Dépôt légal de parution

Imprimée et réalisée en Limousin

Lettre de liaison réalisée avec la participation financière de